

Bulletin météorologique.

Washington, 19 avril.— Indications pour la Louisiane.— Temps beau; vent du nord.

LA GUERRE.

Il n'est pas un seul de nos lecteurs qui ne se rende actuellement un compte assez exact de la situation faite à l'Union par le vote des résolutions du Sénat. C'est bien une déclaration de guerre dans toutes les règles; car le président doit ordonner, s'il ne l'a déjà fait, à l'Espagne d'évacuer le pays, et si elle n'obéit pas à son ordre, il lui faut lancer contre elle toutes les forces de terre et de mer de l'Union. Or, le gouvernement espagnol ne peut pas s'abaisser à ce point; il relèvera donc le gant. C'est le recours aux armes, inévitable, fatal.

Nous ne pouvons nous empêcher de regretter une pareille situation. La guerre, la guerre étrange surtout, quelle qu'en soit l'issue, victoire ou défaite, est toujours un malheur, surtout pour les républiques démocratiques, comme la nôtre. Les victoires même—et c'est le cas le plus probable pour nous, en ce moment—sont plus redoutables que les défaites. Les libertés publiques n'ont qu'à en souffrir, et elles conduisent toujours à l'appauvrissement des populations.

Nous ne désespérons donc pas tout à fait. Il est encore possible qu'avant de se lancer, tête baissée, dans l'inconnu, on y regarde, une dernière fois, et que l'on s'arrête, sur le bord du précipice où se sont ensevelies, dans le passé, tant de libertés et tant de richesses!

UN SINGULIER VOL.

La Société royale astronomique de Londres vient d'être victime d'un vol singulier: on lui a dérobé la dernière éclipse totale du soleil. Les journaux londoniens publient, en effet, l'annonce suivante: «Une récompense de 50 livres sterling est offerte pour l'arrestation de la personne ou des personnes qui, mercredi dernier, ont volé un négatif cinématographique de la dernière éclipse totale de soleil en Egypte au Royal Albert Docks et à l'Egyptian Hall de Piccadilly.»

Le négatif en question était le résultat des travaux exécutés par le Rév. J. M. Bacon, qui, délégué par la Société royale, avait obtenu, en janvier dernier, à Buxar, dans les Indes, une admirable suite de photographies. La perte est d'autant plus sensible que la société avait fait annoncer une conférence sur la dernière éclipse de soleil avec reproduction cinématographique du phénomène. Il va falloir renoncer à la conférence. En attendant, on se perd en conjectures sur les motifs du vol.

Seconde séance du Cabinet.

Washington, 19 avril.— A trois heures 30 de l'après-midi les membres du Cabinet se sont réunis de nouveau pour discuter l'ultimatum devant être envoyé à l'Espagne et prendre les mesures pour l'appuyer.

Après l'ajournement on a appris que les résolutions cubaines ne seraient pas signées avant demain. L'ultimatum n'est pas encore prêt à être soumis à la signature du président. Il sera signé demain en même temps que les résolutions. Il donnera, croit-on maintenant, vingt-quatre heures à l'Espagne pour répondre. Toutefois, ce point n'a pas été absolument réglé par le cabinet.

LA MORTE VIVANTE.

Le cas de mort apparente que l'on a cru observer à Colombes, remet sur le tapis les histoires d'inhumations précipitées. L'une des plus curieuses est racontée tout au long dans les Causes célèbres.

M. d'Osmond, président à Mortier, avait une fille d'une grande beauté qu'allait épouser le chevalier de Sézanne, lorsque celui-ci dut se rendre à Brest avec son régiment et s'embarquer pour l'Amérique. Ce départ plongea Mlle d'Osmond dans le désespoir; elle attendit en vain pendant deux ans le retour de son fiancé.

Son père, vieux et craignant de la laisser sans protecteur, réussit enfin à lui faire accepter pour époux M. de Saint-Alban, conseiller au Parlement de Paris. Mais la santé de la jeune femme, qui ne réussissait pas à dominer sa mélancolie, déclina rapidement et une maladie de langueur la conduisit au tombeau.

Cinq ans après cette mort, M. de Saint-Alban se trouvait au cimetière, près de la tombe de sa femme, où ce malheureux époux venait souvent, lorsqu'il aperçut une jeune femme si parfaitement semblable à celle qu'il avait perdue qu'il demeura frappé de stupeur. Il la vit s'éloigner précipitamment en poussant un faible cri et voulut la rejoindre. Il n'atteignit l'entrée du cimetière qu'au moment où l'inconnue montait en voiture et disparaissait. Ayant interrogé le gardien du cimetière, M. de Saint-Alban apprit que cette dame s'appelait Mme de Sézanne et qu'elle n'habitait la France que depuis peu.

M. de Saint-Alban se rappela alors que M. de Sézanne avait été le fiancé de sa femme. Il apprit aussi que le gardien du cimetière, le prédécesseur de celui qu'il interrogeait, s'était démis de ses fonctions cinq ans auparavant, après avoir fait, disait-on, un héritage considérable. Cette circonstance l'étonna; il voulut rechercher cet homme, mais ne trouva que sa veuve qui lui révéla que la source de la fortune de son mari lui était restée inconnue à elle-même. Ce mystère augmenta l'anxiété du conseiller au Parlement; il se décida à réclamer l'autorisation nécessaire pour faire procéder à une ouverture du tombeau; on ouvrit le caveau, on n'y trouva qu'un cercueil vide!

M. de Saint-Alban comprit alors que l'étranger dont la ressemblance l'avait frappé était vraiment sa femme. Il s'adressa au Parlement de Paris pour obtenir la réintégration de l'épouse prétendue défunte au domicile conjugal. L'affaire s'engagea et démontra que M. de Sézanne, revenu à Paris au moment des funérailles de Mme de Saint-Alban, s'était fait ouvrir le tombeau pour la revoir. Or, celle qu'on croyait morte n'était qu'en léthargie; elle se ranima devant l'homme qu'elle aimait.

Ayant chèrement payé la complicité du gardien, M. de Sézanne emmena la morte-vivante en Italie. Il y rencontra une famille qui donna un nom à la pauvre femme et peu après l'épousa.

Les juges, sans se laisser attendrir condamnerent Mme de Saint-Alban à rentrer au domicile de son premier mari. Mais elle ne put s'y résoudre et obtint de terminer ses jours au foud d'un cloître.

Il y a une situation analogue dans la Femme en blanc, le roman célèbre de Wilkie Collins.

Doubles nationalités

Comment, ont dit quelques personnes, le duc de Talleyrand et de Sagan, qui était bon Français et la prouve, pouvait-il être en même temps membre de la Chambre des seigneurs en Prusse?

Est-ce qu'il n'y avait pas incompatibilité d'humeur entre ces deux situations? Nous répondrons d'abord que le duc de Sagan ne siègeait pas à la Chambre des seigneurs, et nous ne pourrions même pas dire s'il exerçait son droit de voter par procuration.

Le cas eût été bien plus piquant si la monarchie n'avait pas été renversée en France, car le duc de Talleyrand était deux fois pair de France, pair héréditaire comme duc de Talleyrand, pair à vie comme duc de Valençay, et il aurait pu voter en France et en Prusse.

De même, s'il avait été élu député de l'Indre, où se trouve Valençay, ce qui ne lui eût pas été très difficile.

Mais le duc de Talleyrand n'était pas seulement un homme d'honneur sachant exactement ses devoirs, c'était aussi un homme de tact, évitant tout ce qui pouvait froisser.

En fait, sa situation n'avait rien d'extraordinaire. Il était propriétaire d'un duché en Silésie, comme la famille de Wurtemberg possédait autrefois, en France, la principauté de Montbéliard, comme le maréchal Berthier avait, en Suisse, la principauté de Neuchâtel, adjudgée ensuite au roi de Prusse, et finalement indépendante.

Murat, avant d'être roi de Naples, était duc de Berg en Allemagne.

Cessaient-ils d'être Français les frères de Napoléon Ier, en étant rois d'Espagne, de Hollande ou de Westphalie?

Mais ce cas de Français princes à l'étranger n'était pas rare avant la Révolution.

Les La Tour d'Auvergne étaient ducs souverains de Bouillon en Luxembourg, et le comte de Croyon-Matignon, ambassadeur de Louis XIV, était prince de Monaco par sa femme, fille du dernier Grimaldi de la branche régnante.

On pourrait multiplier les exemples de cette sorte. Et les exemples ne sont pas moins fréquents d'une double nationalité.

Le célèbre prince de Ligne, dont les Mémoires sont si piquants, celui qui disait avec une fine ironie, au commencement de la Révolution: «Je ne sais pas pourquoi on crie tant contre les privilèges: je les ai tous, et je ne m'en plains pas», était l'homme du monde le plus international qu'on put imaginer. Il était Flamand, et comme tel relevait de l'Autriche. Il se servait brillamment, et avait exercé le commandement comme général dans plusieurs batailles.

Cependant, à Versailles, on le traitait comme un duc français, et il était des intimes de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Un jour il va à Varsovie, quand la Diète se réunit pour élire un roi. Il se fait naturaliser Polonais et manque d'être élu roi. Alors il s'en va en Russie, et offre ses services à la Grande Catherine. Personne l'a-t-il jamais blâmé!

Les Ligne sont restés fidèles à leur pays; ils sont Belges, ce qui ne les empêche pas d'avoir «l'insolent de Bohême».

Mais aucune famille n'a été plus internationale que celle des princes de Hohenlohe. Il y en eut un, sous la Restauration, qui devint maréchal et pair de France. Un autre était, il y a dix ans, grand maréchal de la Cour de l'empereur d'Autriche. Le chancelier actuel de l'empire d'Allemagne, ancien ambassadeur à Paris, a épousé une Polonoise, la princesse de Sayn-Wittgenstein, qui héritait des biens et titres de sa famille. Le prince de Hohenlohe voulait faire naturaliser Russe un de ses enfants, pour qu'il pût hériter de ces biens, mais Alexandre III s'y oppose, trouvant que le besoin d'un

Hohenlohe ne se faisait pas sentir en Russie, et il oblige le prince à vendre les biens qui lui venaient de sa femme, sauf le château et la terre patrimoniale.

Enfin il y avait un cardinal de Hohenlohe, en résidence à Rome, qui ne mettait jamais sur ses cartes: «Le cardinal de Hohenlohe», mais: «Le prince de Hohenlohe».

Un jour, M. de Bismarck, au temps du Kulturkampf, voulut en faire le représentant de l'Allemagne auprès du Pape: Pie IX se fâcha et répondit qu'un cardinal appartenait à l'Eglise et non à une puissance étrangère.

L'homme le plus titré de tous les pays a été Wellington, qui a été créé duc anglais, duc espagnol et grand d'Espagne, duc portugais et prince de Waterloo dans les Pays-Bas. Il était citoyen de tous ces pays et n'a incarné pas moins l'âme de l'Angleterre que Lafayette n'était-il pas citoyen des Etats-Unis?

Encore aujourd'hui, en France, le garde des sceaux peut autoriser un de nos nationaux à servir à l'étranger, sans perdre sa qualité de Français; le cas s'est présenté plusieurs fois.

On peut donc, sinon avoir deux patries, du moins exercer des droits et remplir des fonctions en pays étranger.

N'était-il pas un bon Français, ce duc de Richelieu, émigré, qui servit la Russie au commencement du siècle, remporta pour elle des victoires, fonda Odessa, fut premier ministre en France sous la Restauration et hâta la libération du territoire?

La vérité est qu'un homme d'honneur n'est jamais embarrassé. Ses premiers devoirs concernent sa patrie; au delà, c'est affaire de tact et de loyauté.

La traversée de l'Atlantique... à pied.

Il n'y a vraiment qu'un Américain pour tenter de faire, autrement qu'en bateau, la traversée de l'Océan Atlantique. Si extracurieux que la chose paraisse, nous apprenons qu'un capitaine de la marine des Etats-Unis, M. Oldridge, va essayer d'établir à pied le record de Boston au Havre.

Le capitaine Oldridge partira, par le port de Boston, le mois prochain, avec un de ses amis, le capitaine W. A. Andrews, qui l'accompagnera dans un petit bateau à voile, avec les provisions nécessaires.

L'audacieux officier qui va tenter cette expérience a inventé un système de bottes en bois et en cuir d'un mètre cinquante de longueur et munies sur les côtés de palettes mobiles formant nageoires, grâce auxquelles on peut très bien non seulement se soutenir mais encore marcher sur l'eau.

Ces bottes, dont la semelle est en bois de cèdre, sont attachées aux genoux par une sorte de jarretière en caoutchouc assurant l'équilibre parfaite de l'appareil.

La tenue de voyage adoptée par le capitaine Oldridge comporte également un maillot imperméable de caoutchouc vulcanisé, assez semblable à celui dont le fameux Boyton s'est servi, il y a quelques années, pour la traversée du Pas-de-Calais.

Ainsi équipé, le hardi marcheur sur l'Océan prétend pouvoir aller de Boston au Havre (4,800 kilomètres) en quinze semaines au maximum, même si la mer est mauvaise. Il marchera pendant le jour et se reposera la nuit dans le canot de capitaine Andrews.

En terminant, disons que M. Oldridge, aujourd'hui âgé de vingt-neuf ans, n'est plus à la période des essais. Voilà plus de dix ans qu'il étouffe le Nouveau-Monde par ses exploits d'un genre inédit. En 1888, il est allé de New-York à Albany en remontant le cours de l'Hudson sur une distance d'au moins 260 kilomètres. Plus récemment, il réussissait, en présence d'une foule énorme de curieux, à traverser dans toute leur longueur les chutes du Niagara.

Souscription patriotique.

Une souscription est ouverte dans le moment en les bureaux de l'Abelle, souscription dont le produit sera affecté à l'achat d'une cloche en argent destinée au nouveau navire de guerre américain *New-Orleans*.

Une liste nous a été envoyée et restera en notre possession plusieurs jours. On nous prie d'accepter toutes sommes, depuis un sou jusqu'à un dollar.

Voici une copie de cette liste sur laquelle sont déjà venus s'inscrire une vingtaine de noms:

N.-O. Orléans, Les, 18 avril 1898. Nous, soussignés, citoyens de la Nouvelle-Orléans, soussignés la somme de... en regard de nos noms, à un fonds devant servir à l'achat d'une cloche en argent qui sera offerte au navire de guerre américain «New-Orleans», à son arrivée dans notre port. J. S. WATERS, Ex-Capitaine [L. N. B. L. S. N. Guard, président du comité des souscriptions. Robert Steel, Chapelain du Seamen's Bethel, trésorier.

Somme reçue: de un sou à un dollar.

MORT D'UN HEROS.

Le héros d'un des plus retentissants procès qui aient passionné l'Angleterre, Arthur Orton, vient de mourir soudainement à Londres, à l'âge de soixante-neuf ans.

Arthur Orton avait essayé de se faire passer pour Roger Tichborne, héritier du titre et des biens de la vieille famille catholique de ce nom: poursuivi de ce chef en 1873, son procès ne dura pas moins de 188 jours et le jury finit par le déclarer coupable de fausseté et de faux témoignage volontaire. Orton fut condamné à quatorze ans de travaux forcés.

Le véritable Roger Tichborne était le fils aîné de James Tichborne, le neveu et héritier éventuel de sir Edward Tichborne Doughty.

Après une jeunesse orageuse, il se redressa en 1851 dans l'Amérique du Sud et passa pour avoir péri dans le naufrage du navire «Bella». Ce fut son frère cadet qui hérita de sir Edward; mais sa mère, persuadée qu'il vivait encore, fit faire en Australie des recherches qui donnèrent à un colon—cet Arthur Orton qui vient de mourir—l'idée de jouer le personnage de Roger Tichborne. Il en tint le rôle avec aussi peu d'art, mais autant d'effronterie et de succès que possible, puisqu'il fallut des mois, presque des années, pour découvrir et prouver sa fraude. Le dénouement fut la mort de Roger Tichborne et d'ailleurs jamais pu être régulièrement établi; mais il est depuis longtemps considéré comme absolument hors de doute.

Le procès d'Arthur Orton, qui était le fils d'un boucher, comme parjure et fausseté, est demeuré célèbre par sa durée: il prit plus de six mois d'audience. Un parti se forma pour le soutenir même après sa condamnation. Son avocat, le docteur Kenesly, rayé du barreau, fut élu député. Il fallut l'avoir tardif d'Orton pour mettre un terme à ce scandale. Il renonça à la lutte après avoir fait dix ans de travaux forcés.

Troubles Parmi les Mineurs de l'Illinois.

Springfield, Illinois, 19 avril.—Le gouverneur Tanner a ordonné l'envoi à Rosborough, près de Sparta, comté de Randolph, de vingt rifles de cinquante et de mille livres de munitions pour réprimer les troubles causés par les mineurs de l'Etat.

Le sheriff McFarland s'est rendu chez le gouverneur et lui a expliqué la situation.

Il partira avec les armes et les munitions.

Si le sheriff ne réussit pas à maintenir l'ordre le gouverneur fera appel aux troupes de l'Etat.

Suite Dépêches.

Note de la Junta cubaine.

New York, 19 avril.—Relative aux résolutions votées par le Congrès la Junta cubaine publie aujourd'hui la note suivante: Les résolutions équivalent à une reconnaissance de la République cubaine.

Il y est déclaré que le peuple de l'île de Cuba est libre et indépendant tandis que le peuple cubain ne reconnaît l'allégeance qu'à la République de Cuba, qu'il a établie et maintenue par la force des armes.

Le seul but de l'insurrection était l'indépendance des cubains. Les résolutions y pourvoient. Les cubains ont demandé qu'avant une intervention leur indépendance soit reconnue. Les résolutions y pourvoient également. Ils désirent libérer leur gouvernement de l'Espagne; c'est prévu par le quatrième paragraphe des résolutions.

Dans ces circonstances la requête des Etats-Unis d'une évacuation immédiate de l'île de Cuba par l'Espagne, et la menace, en cas de refus de la part de cette dernière, d'employer les forces de terre et de mer des Etats-Unis pour l'obliger à l'évacuation méritent certainement la plus profonde gratitude des cubains.

Si l'emploi de la force est nécessaire les Etats-Unis rencontreront une coopération complète de la part du gouvernement cubain et de son armée.

Des pilotes des côtes et des guides expérimentés seront mis immédiatement à la disposition des Etats-Unis et par tous les moyens praticables les cubains aideront les américains pour chasser l'ennemi commun.

Au patriotisme du peuple américain et de la presse américaine les cubains doivent une profonde reconnaissance, et ils espèrent prouver qu'ils sont dignes de la confiance que le peuple américain a en eux.

La fermeté avec laquelle ils ont poursuivi leur idéal d'indépendance et l'organisation qu'ils ont maintenue dans leur lutte contre l'Espagne sont des preuves suffisantes du fait qu'ils sont en mesure de maintenir leur indépendance et que la paix sera leur seul objectif à l'avenir.

Le mouvement des troupes vers le Sud.

St-Louis, Missouri, 19 avril.—La compagnie de chemin de fer de Louisville et Nashville n'ayant pu fournir les wagons nécessaires le troisième régiment de cavalerie n'a pas pu partir pour Chickamauga hier soir. Mais des wagons sont arrivés aujourd'hui de Louisville.

La compagnie de chemin de fer du Missouri Pacific and Iron Mountain transportera le onzième d'infanterie.

On attend ce soir à St-Louis huit compagnies du vingt-deuxième d'infanterie envoyées du fort Crook, près d'Omaha, au sud. Le colonel Charles A. Wickoff les commande.

Les premier et deuxième régiments de cavalerie et huit compagnies du vingtième d'infanterie traverseront St-Louis pour se rendre aux divers points qui leur sont assignés dans le sud.

Au consulat espagnol de New-York.

New York, 19 avril.—Au bureau de senior Arturo Baldasamo, consul d'Espagne à New York, on a dit aujourd'hui que l'ordre de fermer le bureau est attendu immédiatement après la signature des résolutions cubaines par le président, et que les résidents espagnols de la ville sont prêts à partir.

A la fermeture du consulat espagnol le consul de France prendra charge des affaires.

Sur le pied de guerre.

Washington, 19 avril.—Les trois branches de l'armée régulière, infanterie, cavalerie et artillerie, sont en route de tous les points des Etats-Unis pour le sud. Les quatre points où les régiments se rendent respectivement sont le parc de Chickamauga, Tampa, la Nouvelle-Orléans et Mobile. Des leur arrivée à ces points les troupes établiront des camps.

Des agents du département de la guerre ont précédé les troupes et ont pris toutes les mesures nécessaires pour assurer les subsistances. Chaque soldat a reçu trente jours de vivres et de nombreux cartouches.

Des dépêches reçues au département de la guerre indiquent qu'une grande partie de l'armée sera en route pour le sud cette nuit.

Des ordres lancés aujourd'hui du département de la guerre plaçant les batteries d'artillerie légère sur le pied complet de guerre. Les commandants de ces batteries ont reçu ce matin des télégrammes leur ordonnant de porter de quatre à six le nombre des canons de chaque batterie et de porter le nombre des chevaux pour chaque canon de quatre à six.

Négociations.

Madrid, Espagne, 19 avril.—Une note officielle publiée cette après-midi annonce que des négociations se poursuivent activement entre le gouvernement colonial de l'île de Cuba et les insurgés, dans le but d'obtenir la soumission de ces derniers en retour de nouvelles concessions relativement à l'autonomie.

Voyage de Richard Crocker.

New York, 19 avril.—Richard Crocker a annoncé qu'il partirait pour l'Europe, samedi prochain, pour prendre du repos.

Abonnements payables d'avance.

EDITION QUOTIDIENNE Pour les Etats-Unis, port compris: \$12.00...Un an | \$6.00...6 mois | \$3.00...3 mois

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraisant le samedi matin Pour les Etats-Unis, port compris: \$3.00...Un an | \$1.50...6 mois | \$1.00...4 mois

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner, envoient s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par LETRES SUR EXPRESS.

par non, à toutes les tentatives de causeries, successivement risquées par Marcelle—et aussitôt après le café, il s'était enferrmé dans son cabinet.

Lucienne, après dîner, n'était guère plus communicative que son père et, restée seule avec «petite maman», elle se renfermait dans son coin...comme si elle éprouvait une invincible envie de dormir.

—Pourquoi bondes-tu, lui demandait Marcelle...Je ne t'ai rien fait, moi!

—Je ne te boude pas...J'ai sommeil.

—Dans ce cas, nous ferons aussi bien de ne pas nous éterniser ici.

—Certainement...Dès que tu voudras, nous monterons nous coucher.

Si bien qu'à dix heures du soir, tout le monde, dans la maison, se préparait à dormir.

Lucienne, après dîner, n'était guère plus communicative que son père et, restée seule avec «petite maman», elle se renfermait dans son coin...comme si elle éprouvait une invincible envie de dormir.

—Pourquoi bondes-tu, lui demandait Marcelle...Je ne t'ai rien fait, moi!

—Je ne te boude pas...J'ai sommeil.

—Dans ce cas, nous ferons aussi bien de ne pas nous éterniser ici.

—Certainement...Dès que tu voudras, nous monterons nous coucher.

Si bien qu'à dix heures du soir, tout le monde, dans la maison, se préparait à dormir.

Il s'assura que les volets étaient fermés, il donna lui-même un tour de clef aux portes du vestibule donnant, l'une sur la cour d'entrée, l'autre sur le jardin. Il remarqua même avec satisfaction qu'on avait huilé la serrure de cette dernière... une serrure qui, ces jours passés, grinçait désagréablement.

—Au moins, comme cela, pensait-il, on n'entendra plus ce bruit de crécelle... La femme de chambre a eu là une bonne idée.

Et, prenant son bougeoir, il s'engagea dans l'escalier.

Du côté de la chambre de ces demoiselles, on entendait parler avec vivacité.

—C'est ridicule, faisait Marcelle, tu aurais bien pu faire attention.

—Eh! bien quoi, répondit Lucienne, j'ai été maladroit... tant pis...

—Et nous voilà empestées pour toute la nuit. Moi qui déteste cette odeur de corylopsis.

—J'ai fait un faux mouvement, le fiacon est tonté.

—Et elle n'entendait plus ce bruit de crécelle... La femme de chambre a eu là une bonne idée.

Et, prenant son bougeoir, il s'engagea dans l'escalier.

Du côté de la chambre de ces demoiselles, on entendait parler avec vivacité.

—C'est ridicule, faisait Marcelle, tu aurais bien pu faire attention.

—Eh! bien quoi, répondit Lucienne, j'ai été maladroit... tant pis...

—Et nous voilà empestées pour toute la nuit. Moi qui déteste cette odeur de corylopsis.

—J'ai fait un faux mouvement, le fiacon est tonté.

—Et elle n'entendait plus ce bruit de crécelle... La femme de chambre a eu là une bonne idée.

Et, prenant son bougeoir, il s'engagea dans l'escalier.

Du côté de la chambre de ces demoiselles, on entendait parler avec vivacité.

—C'est ridicule, faisait Marcelle, tu aurais bien pu faire attention.

—Eh! bien quoi, répondit Lucienne, j'ai été maladroit... tant pis...

—Et nous voilà empestées pour toute la nuit. Moi qui déteste cette odeur de corylopsis.

—J'ai fait un faux mouvement, le fiacon est tonté.

—Et elle n'entendait plus ce bruit de crécelle... La femme de chambre a eu là une bonne idée.

Et, prenant son bougeoir, il s'engagea dans l'escalier.

Du côté de la chambre de ces demoiselles, on entendait parler avec vivacité.

—C'est ridicule, faisait Marcelle, tu aurais bien pu faire attention.

—Eh! bien quoi, répondit Lucienne, j'ai été maladroit... tant pis...

—Et nous voilà empestées pour toute la nuit. Moi qui déteste cette odeur de corylopsis.

—J'ai fait un faux mouvement, le fiacon est tonté.

—Et elle n'entendait plus ce bruit de crécelle... La femme de chambre a eu là une bonne idée.

Et, prenant son bougeoir, il s'engagea dans l'escalier.

Du côté de la chambre de ces demoiselles, on entendait parler avec vivacité.

—C'est ridicule, faisait Marcelle, tu aurais bien pu faire attention.

—Eh! bien quoi, répondit Lucienne, j'ai été maladroit... tant pis...

—Et nous voilà empestées pour toute la nuit. Moi qui déteste cette odeur de corylopsis.

—J'ai fait un faux mouvement, le fiacon est tonté.

A continuer.

Mrs. Winslow's Soothing Syrup.

Has been used for over FIFTY YEARS by MILLIONS OF MOTHERS for their CHILDREN WHILE TEething, with PERFECT SUCCESS. IT SOOTHES THE CHILD'S SOFTENS THE GUMS, ALLAYS ALL PAIN, CURES WIND COLIC, and is the best remedy for DIARRHEA. Sold by Druggists in every part of the world. Be sure and ask for Mrs. Winslow's Soothing Syrup, and take no other kind. Twenty-five cents a bottle.